



*République de Côte-d'Ivoire*

*Union-Discipline-Travail*

---

*Cabinet du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement  
Ministre de la Défense*

---

*INSPECTION GENERALE DES FINANCES*

## ***DOSSIER DE PRESSE*** **SEMINAIRE**

**THEME: « Méthodologie et outils d'élaboration de la cartographie des risques transversaux du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat ».**

**Du lundi 07 au vendredi 11 septembre 2020**

**A l'hôtel Belle côte**

## **CONTEXTE**

Le gouvernement ivoirien, soucieux d'améliorer la transparence et l'efficacité de la gestion des finances publiques a décidé avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de mettre en place un cadre global, cohérent et unique de conduite et d'évaluation des réformes intitulé « **Schéma Directeur de la réforme des Finances publiques** ».

Sur les huit axes qui composent ce Schéma Directeur, l'axe n° 6 dénommé « **Dispositifs de contrôle et d'audit internes et externes** » porte sur la réforme du contrôle et de l'audit interne tel que prévu dans le nouveau cadre harmonisé des finances publiques en cours d'implémentation dans l'administration.

La mise en œuvre de cette réforme au niveau des Ministères en charge de l'Economie, des Finances et du Budget et du Portefeuille de l'Etat se fait sous la coordination de l'Inspection Générale des Finances en liaison avec les services de contrôle et d'inspection des Directions Générales.

Elle porte, d'une part sur l'implémentation du contrôle interne dans les directions opérationnelles-activité quasiment achevée avec l'adoption du cadre de référence pour la gestion des risques, et d'autre part sur la mise en œuvre de l'audit interne dans les services de contrôle et d'inspection.

Le présent séminaire marque le début des travaux d'implémentation de l'audit interne.

## **I. OBJECTIFS DU SEMINAIRE**

L'objectif général du séminaire vise à l'appropriation de l'audit interne dans nos administrations économiques et financières

De manière spécifique, il s'agit de :

- Sensibiliser les opérationnels sur l'apport de l'audit interne à l'atteinte de leurs objectifs ;
- Renforcer les capacités des inspecteurs sur la pratique de l'audit interne dans l'administration

## **II. Programme et organisation**

La cérémonie d'ouverture est prévue le lundi 07 septembre à 9h00 à l'hôtel Belle Côte à partir de 9h00 sous la présidence de Monsieur AKOUBE Mathias, Inspecteur General adjoint des finances, Chef de la Brigade de lutte contre la corruption, représentant Monsieur l'Inspecteur Général des Finances.

Le séminaire sera animé par Monsieur Souleymane SERE, Expert-Comptable, consultant international en audit basé sur les risques.

Prévue du lundi 07 au vendredi 11 septembre, le présent séminaire vise à :

- l'élaboration d'un guide d'évaluation des risques transversaux ;
- la formation des acteurs sur la méthodologie et les outils d'élaboration de la cartographie ;
- l'élaboration des risques transversaux et d'un plan d'audit ;
- le choix de missions à forte valeur ajoutée à réaliser sur le terrain

A l'issue de cette formation, un manuel d'audit interne sera validé et deux missions seront réalisées respectivement dans deux directions centrales.

- **Cible** : une soixantaine de participants issus des directions opérationnelles du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'état ainsi que les services de contrôle des ministères précités